



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



19037602

Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège division Marche-en-Famenne

le 5/03/19

Le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : 0422047988

Dénomination

(en entier) : **EXPLOITATION FORESTIERE GEORGES HUET**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Route de Bomal, 12/1 à 6960 Manhay**

Objet de l'acte : **Conseil d'Administration - Démission - nomination**

D'un procès verbal du 29 janvier 2019 il résulte que :

1. Démission des administrateurs et d'administrateur-délégué.

Ont présenté leur démission à l'assemblée des actionnaires :

- Huet Christian (NN 52102140728), route de Bomal, 6 à 6960 Manhay ;
- Valérie GENDEBIEN (NN 71060140036), rue du Charmois, 6 à 1342 Limelette;

A l'unanimité, l'assemblée générale accepte leur démission et en prend acte.

2. Décharge de responsabilité.

A l'unanimité l'assemblée générale confirme qu'une décharge leur sera donné lors des prochaines assemblées générales ordinaires pour leur gestion de la SA Exploitation forestière Georges Huet jusqu'à ce jour.

3. Nomination d'un administrateur de type B.

A l'unanimité, les membres de l'assemblée générale nomment Mme Isabelle HUET (77.05.25-362.55), domiciliée rue de Stockis, 40 à 4340 Awans comme administrateur de type B, pour une durée de 6 ans :

4. Nomination d'un administrateur de type A.

A l'unanimité, les membres de l'assemblée générale nomment M. Maximilien d'OREYE de LANTRAMANGE (66.07.21-381.43), domicilié Labbelaan, 43 à 3090 Overijse, comme administrateur de type A, pour une durée de 6 ans :

Conseil d'administration

A l'instant se réunit le conseil d'administration qui nomme en son sein Mme Isabelle HUET administrateur délégué de type B

Suite à quoi le conseil d'administrations se compose désormais comme suit :

- La SA HUSIBO (BCE 0677.500.854), représentée par M. Emmanuel SCHELLEKENS, administrateur délégué de type A ;
- M. Maximilien d'OREYE de LANTRAMANGE, administrateur de type A ;
- La ScSPRL CARABI, représentée par M. Emmanuels SCHELLEKENS, administrateur de type A ;
- M. Etienne SIMON, administrateur délégué de type B
- Mme Isabelle HUET, administrateur délégué de type B

4. Pouvoir

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/03/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



A l'unanimité, les membres de l'assemblée générale donne tout pouvoir à M. Jérôme STEVIGNY, domicilié chaussée d'Alsemberg, 138 à 1420 Braine l'Alleud, aux fins d'assurer la publication du présent procès-verbal aux annexes du moniteur belge.

Fait à Waterloo le 29 janvier 2019
Jérôme STEVIGNY
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/03/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).